

# Le Centre médical des Cadolles ouvre ses portes

**NEUCHÂTEL** L'établissement, qui s'ouvre lundi, est doté de cabinets médicaux et dentaires, d'un service de radiologie et d'un laboratoire. Il fonctionnera sept jours sur sept.

PAR PASCAL.HOFER@ARCINFO.CH

Le canton de Neuchâtel compte un nouveau grand centre médical privé. Après le Centre de La Côte à Corcelles, après la clinique Volta à La Chaux-de-Fonds, c'est au tour du Centre médical des Cadolles, à Neuchâtel, d'ouvrir ses portes.

Il le fera ce lundi, avec des consultations dans le domaine ambulatoire, avec ou sans rendez-vous. Le centre procède déjà à des tests Covid depuis lundi passé.

Quelques chiffres témoignent de l'importance des prestations qui seront proposées sur les hauts de la capitale cantonale: douze médecins (parmi lesquels huit spécialistes), quatre cabinets dentaires, un cabinet de physiothérapie, un service de radiologie (Iris) et un laboratoire d'analyses médicales (Unilabs).



**Ces centres multidisciplinaires, c'est la médecine du 21e siècle.**

CHRISTOPHE RACINE  
MÉDECIN ET PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au total, comme «ArcInfo» l'avait révélé en mai de l'année dernière, plus d'une trentaine de personnes travailleront aux Cadolles (une soixantaine d'ici à deux ans), sur une surface de 1400 mètres carrés, qui comprend également un restaurant public. Les travaux d'aménagement ont coûté 4 millions de francs.

Les horaires d'ouverture du Centre médical des Cadolles sont eux aussi parlants: de 7h30 à 18h30 du lundi au



Le Centre médical des Cadolles, dont on voit ici l'une des réceptions, s'étend sur une surface de 1400 mètres carrés. Elle comprend également un restaurant public. DAVID MARCHON

vendredi, et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés. Les conditions d'accueil sont celles de l'assurance maladie de base.

## Extension prévue

Est-ce que ça va marcher? La réponse semble positive si l'on songe aux centaines d'appels que le centre a reçus avant même son ouverture...

L'optimisme des promoteurs du projet réside également dans «une forte option», selon l'expression du directeur général Pascal Locatelli. A savoir: «Si tout se déroule comme prévu, notre centre s'étendra dans deux ou trois ans dans le bâtiment voisin».

Ce dernier est occupé actuellement par des services publics cantonaux. «Nous avons déjà des demandes pour y proposer diverses prestations médicales.»

Mais encore: les personnes qui ont ouvert les permanences Volta à La Chaux-de-Fonds et à Fleurier, ainsi que le centre des Cadolles, projettent d'ouvrir l'année prochaine un vaste espace du même genre au Locle. Ces grands centres médicaux ont donc le vent en poupe. «Mais ce n'est pas parce que ce sont des projets privés que l'objectif est de 'faire du fric', comme on le dit vulgairement», commente Christophe Racine, lui-même médecin et

président du conseil d'administration de la société anonyme qui pilote l'opération.

## Des médecins parfois déjà installés

Il explique: «Ces centres multidisciplinaires, c'est la médecine du 21e siècle, avec des médecins qui apprécient notamment de pouvoir travailler au côté de divers collègues. Et qui apprécient, aussi, ne pas avoir à s'occuper eux-mêmes de toute une série de tâches administratives.»

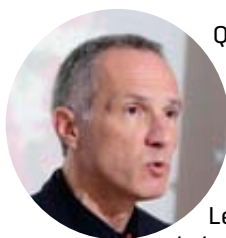
D'où viennent-ils, ces médecins? «A l'exception des dentistes, que nous n'avons malheureusement pas réussi à recruter dans la région, la

grande majorité des médecins proviennent la région neuchâteloise, dans laquelle ils étaient parfois déjà installés», répond Pascal Locatelli.

Il ajoute: «Nous avons joué la carte locale jusque dans les moindres détails, c'est un projet neuchâtelois pour les Neuchâtelois.»

A ce sujet, Pascal Locatelli dit regretter que «le RHNE (réseau hospitalier neuchâtelois), jusqu'à présent, n'ait pas donné suite à nos propositions de partenariat. Il nous a fait savoir qu'il était trop occupé par le Covid. J'espère que nous pourrions collaborer d'une manière ou d'une autre dans les années à venir.»

## Laurent Kurth: «Les conditions plus difficiles sont laissées à l'hôpital public»



Que pense **Laurent Kurth** (photo Muriel Antille) de l'émergence de ces très grands centres médicaux privés?

Le ministre neuchâtelois

de la santé commence par un constat: «Cela répond à une certaine demande, ainsi qu'aux orientations du système de santé, qui voit les activités ambulatoires se multiplier, alors que les hospitalisations se limitent progressivement aux situations les plus lourdes. Cette évolution est encouragée par les autorités fédérales et cantonales.»

Il se réjouit ensuite que «de tels centres contribuent à décharger le flux de l'hôpital public pour ce qui est des 'petites urgences'».

Mais: «Les horaires de ces centres sont plus restreints que ceux de l'hôpital public. Ils ne visent pas une partie des heures les plus chargées, notamment en soirée.»

## Recrutement du personnel plus aisé

Laurent Kurth relève aussi que «les creux d'activité – les nuits – sont laissés au RHNE (réseau hospitalier neuchâtelois), ce qui implique des servitudes pour le personnel de l'hôpital, qui a moins de soirées et de week-ends disponibles.»

Il conclut: «Ces centres concentrent l'activité sur les moments où il est plus facile d'avoir une activité bien régulée et où le recrutement du personnel est aussi plus aisé, tandis que l'hôpital met à disposition des structures et des personnels dans des conditions plus difficiles.»

## Médecine générale et huit spécialités

Directeur général du Centre médical des Cadolles, Pascal Locatelli explique que «le projet est né après que j'ai été approché par deux médecins en fin de carrière, Reza Khetari et François Tripet, qui ont longtemps travaillé à l'hôpital des Cadolles». Le nouveau centre se trouve en effet en contrebas du promontoire qui, jadis, était occupé par l'un des deux hôpitaux de la Ville de Neuchâtel (avec Pourtales). «Je suis tombé sous le charme de cet emplacement idéalement situé pour un centre médical.»

Les deux médecins cités font partie de l'équipe de praticiens qui officieront dans le centre. Ce dernier, en plus de ce qui relève de la médecine interne générale, disposera de huit spécialistes: pédiatrie; orthopédie générale et pédiatrique; chirurgie orthopédique; chirurgie générale et endocrinienne; anesthésie et gestion de la douleur; neurochirurgie; chirurgie esthétique et plastique; enfin médecine du travail. Le nouveau centre ne dispose pas de bloc opératoire. De la «petite chirurgie» peut y être pratiquée, mais les actes plus conséquents, au besoin, seront réalisés à la clinique Volta, à La Chaux-de-Fonds, ou alors dans l'un des hôpitaux du canton.

## Du solaire pour éclairer le tunnel de la Clusette

VAL-DE-TRAVERS

Des installations photovoltaïques permettront d'éclairer le tunnel dès 2025. Elles couvriront 70% de la consommation d'énergie de l'ouvrage.

Des panneaux photovoltaïques seront installés aux deux entrées du tunnel de la Clusette entre Noiraigue et Brot-Dessous. Réalisées pendant les travaux d'assainissement et de sécurisation de l'ouvrage, qui viennent de débuter, ces installations seront mises en service en 2025, a communiqué le Conseil d'Etat jeudi.

En janvier 2019, le Grand Conseil a accepté un crédit de 39,1 millions de francs – pose de panneaux solaires non comprise – pour les travaux à la Clusette. Dans la foulée, le Conseil d'Etat a fait étudier les possibilités d'alimentation électrique renouvelable et locale du tunnel.

## 70% de la consommation couverte

L'intérêt et la faisabilité de ces installations aux deux entrées du tunnel ont été confirmés. «Elles pourront couvrir 70% de l'électricité consommée par l'éclairage et les équipements de sécurité et de surveillance de l'ouvrage, à l'aide de 2140 mètres carrés de panneaux photovoltaïques qui produiront 253 000 kWh par an», relève le Conseil d'Etat.

Une mise en service des installations est prévue en 2025. Le coût de cette installation se montera à 610 000 francs, avant contributions fédérales, pour une économie annuelle de 42 000 francs. Le Conseil d'Etat assurera cette dépense dans le cadre de ses compétences financières.

L'exécutif répond ainsi aussi à un postulat de Diego Fischer. L'ancien député des Verts lui demandait d'étudier comment le tunnel de la Clusette pourrait être alimenté, dans le cadre de sa rénovation, partiellement ou totalement, en électricité renouvelable locale. **DAD**



Des panneaux solaires éclaireront le tunnel de la Clusette dès 2025.

ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER